

LE NORD.

EMPARONS-NOUS DU SOL.

La COMPAGNIE D'IMPRIMERIE
DU NORD

ST-JEROME, 30 SEPTEMBRE 1892

RÉDIGÉ EN
COLLABORATION.

No 19

FEUILLETON

UN MARIAGE

— POUR —

L'autre Monde

(SUITE)

— Chère Mauricette, lui dit-il, si Dieu veut qu'à la fin j'expie le crime d'avoir trop aimé mon pays vous savez deux à vous consoler d'une mort qui n'a rien d'infamant. La fiancée de Montlouis, ajouta-t-il en montrant sa sœur, apprendra à la veuve de Rosemadec comment on est respecté de tous quand on porte ce deuil glorieux.

— Non, plus de deuil, dit la benédicte, l'échafaud a eu assez de sang, il ne se relèvera pas deux fois pour la même cause ; ainsi n'ayons pas de ces tristes pensées : c'est votre premier jour de ménage mes amis, que rien ne vienne l'assombrir.

— Rien ne m'effraie, dit gaiement Mauricette ; n'irai-je pas partout avec mon mari ?

Il y avait au fond de ces paroles quelque chose de sinistre qui disparut sous le calme du visage et dans la simple expression de la voix.

Rosemadec conduisit les deux femmes à l'extrémité de son jardin, sous une tonnelle où il avait préparé une légère collation :

— C'est, dit-il, notre repas de noces ; qu'il nous fasse oublier la nuit passée dans la cabane du pêcheur.

— Au contraire, ne l'oublions jamais, reprit la jeune femme ; là, sans nous connaître, nous nous sommes aimés, alors même que nous nous supposions si indignes l'un et l'autre ; un tel amour que tant d'épreuves n'ont pu vaincre est la plus précieuse garantie de l'avenir.

— Oui, Mauricette, vous avez raison. Merci aux malheurs que Dieu nous a envoyés, puisqu'il gardait une telle récompense à notre résignation.

Mauricette durant l'instant si court qu'elle avait accordé la veille à Rosemadec, lorsqu'il pénétra chez elle pour l'instruire de sa demeure et implorer d'elle un rendez-vous n'avait pu que s'étonner de le revoir et non lui demander par quelle suite d'événements elle le trouvait à Nantes, cette pensée que votre présence changea en remords, ne pouvait subir la même métamorphose dans l'âme de mes amis. Je résolus donc, après vous avoir quittée, fuyant sous le poids de mon émotion, de chercher mes compagnons d'infortune, et d'aller de l'un à l'autre leur déclarer, au risque de tous les reproches de lâcheté, qu'ils ne devaient plus compter sur moi comme leur adversaires, s'ils tentaient d'exécuter eux-mêmes ce que je ne pouvais plus accomplir. Mais la police qui nous guette toujours, avait à force de recherches, retrouvé les traces de plusieurs d'entre nous. L'un de nos jeunes gentilshommes, sans me dire qu'il se rendait lui-même me fit parvenir un avis secret pour m'engager à quitter Paris avant le jour. Malgré ce que son billet avait de pressant, je ne me rendis pas moins chez tous ceux que je croyais pouvoir encore rencontrer ; car il n'importait maintenant qu'on n'attendît au jour de M. Fauvel. Vaines démarches tous avaient quittés Paris. Moi je n'en sortis pas ; vous y étiez Mauricette.

Enfin un jour j'apprends que votre a donné sa démission de conseiller au parlement, et qu'il retourna à Nantes. Je ne vous dirai pas si le voyage me fut pénible, et quel danger je courus en route : j'ai tout oublié Mauricette puisque je suis à présent de vous, et que c'est sans rougir de honte que vos doux regards se reposent sur moi. Bref, moi aussi j'arrivai à Nantes, mais après avoir marché bien des jours, et m'être vu forcé de m'arrêter durant une semaine avant d'oser poursuivre mon voyage.

— Pauvre ami, dit Mauricette, à quoi vous exposiez-vous en venant ici ! Vous n'y connaissiez personne que moi.

— Pardon, reprit-il ; j'y connaissais un brave homme, qui une fois m'a logé et, qui plus est, dénoncé. C'est un cordier du quai Bouffay, nommé Laurent, je me présentai chez lui, comme je m'y étais présenté jadis, mais, hélas ! seul cette fois : — C'est encore moi, lui dis-je ; ma position n'est pas meilleure, le danger pour vous est toujours aussi grand ; voulez-vous de nouveau être mon hôte ?

— Et il eut peur ? dit Mauricette

Agathe, à ce mot, se mit à sourire.

— Peur ! reprit Rosemadec, je vous jure mon ami que si quelqu'un au lieu de moi, était venu dire à cet homme : Vous êtes pauvre, Laurent ; j'apporte de l'or plein mes poches, et cet or est pour vous... que qu'un lui eût dit cela, qu'il n'aurait pas vu rayonner plus de joie sur le visage du cordier, qu'il n'eût senti les mains de Laurent presser les siennes avec une plus franche cordialité qu'il n'en mit avec moi.

— Ma foi ! me dit-il les larmes aux yeux, vous faites bien de revenir, mon gentilhomme car j'ai trop mauvais sommeil depuis que nous sommes séparés. Tous les jours je dis à ma femme : — Si le bon Dieu ne me fait pas rencontrer encore une fois le seul de nos deux gentilshommes que je puisse revoir en ce monde c'est qu'il ne m'aura pas été pardonné là haut. Vous voilà c'est bon signe j'ai ma grâce : arrive que pourra à présent. Heureux ou persécuté je ne vous laisse plus partir.

— Pourtant, continua le chevalier je ne voulais pas qu'il pût de nouveau être compris pour moi, j'acceptai donc l'asile dont j'avais fait autrefois l'expérience, mais à la condition qu'il ne trouverait un autre abri où je fusse libre et qui le mit moins en danger que de le garder chez lui. En ce moment, reprit Rosemadec, après une légère pause, en ce moment où la bonté du ciel m'accorda plus de bonheur que j'en ai jamais espéré, je devrais le mériter en m'abandonnant à mon sort sans un triste retour vers le passé, et pourtant il ne m'est pas possible de ne rien vous dire comme mon cœur se serra, comme ma poitrine fut oppressée quand je rentrai seul dans ma mansarde où j'avais partagé la main et la couche du malheureux Montlouis. A peine avais-je fait un pas dans cette chambre que je fus forcé de m'asseoir. C'est que là tout me parlait, hélas ! du digne ami que je pleure. Oh vous l'avez aimé, Mauricette ; demandez à votre sœur quelle cabane c'était que celui-là.

De la main Rosemadec désignait Agathe, qui regardait le ciel et joignait les mains, demandant, elle assez de courage pour se souvenir qu'elle n'appartient plus qu'à Dieu. S'efforçant de revenir à ses idées moins lugubres, le chevalier continua.

— Des le lendemain, Laurent avait si trouvé pour moi cette mai-

son où nous sommes. Il m'y installa lui-même et se chargea de lui faire parvenir de mes nouvelles à ma sœur.

Il fit mieux, interrompit Agathe ; malgré la distance il m'apporta la lettre de mon pauvre frère, et quand j'obtins de la supérieure, de qui je dépends désormais, la permission de faire le voyage pour embrasser encore une fois Rosemadec avant que la grille du cloître se renferme pour jamais sur moi, ce fut encore ce digne homme qui vint à ma rencontre et me guida jusqu'ici. A présent, ajouta-t-elle, je n'ai plus rien à demander au Seigneur en ce monde. Yves est l'époux de Mauricette ; il sera aimé comme Montlouis aurait pu l'être si la volonté suprême ne l'avait pas toujours séparé de sa fiancée.

Le soleil qui penchait vers son déclin rappela à Mauricette qu'elle avait encore un assez long chemin à parcourir pour rentrer chez son père, et que le succès de son voyage du lendemain dépendait de sa prudence en ce jour. Il fallait se séparer c'était pour se revoir ; l'adieu fut touchant, mais non pas triste ; on se dit : "A demain." Agathe seule devait dire : "A jamais."

Le bonheur qu'elle laissait derrière elle, bonheur bien imparfait sans doute, mais, du moins, moment de repos dans une route péniblement parcourue, frais oasis, au milieu des sables brûlants du désert, ce bonheur lui rendait moins pénible l'idée de ne plus revoir son frère. Rosemadec accompagna les deux femmes, et Mauricette lui sut bon gré de ce qu'il se montrait plus tendre et plus caresseur avec elle qu'il ne devait plus revoir, mais qui lui promit de répondre à toutes ses lettres et de ne pas l'oublier un seul jour.

Le lendemain fille d'Honoré Fauvel, chemin faisant, trouva le chevalier au point indiqué où elle devait l'apercevoir ensuite chaque jour en se rendant à St-Donatien. Ainsi que la veille, elle n'attendit pas que le soir fut arrivé pour quitter son mari, qui était seul cette fois. Quand elle prit le chemin de Nantes, madame de Rosemadec tourna bien souvent les yeux vers le hameau qu'elle avait quitté. Au moment où l'inclinaison du sol allait cacher la maisonnette à ses yeux, elle s'arrêta pour la voir encore. Mais ayant par hasard lancé un coup d'œil dans la direction où Rosemadec devait seulement l'attendre à l'arrivée, elle aperçut son mari qui de loin la contemplait. Deux regards se croisèrent, et Mauricette continua son chemin vers la ville.

Il y avait cinq mois à peu près qu'elle vivait ainsi entre son double ménage, l'un apparent, mais faux ; l'autre caché, mais réel, quand Sauvagnin, pour maintenir publiquement sa dignité de mari, s'avisait de souffleter le conteur de nouvelles scandaleuses.

Ramenée à la pensée de l'imminent danger qui menaçait encore Rosemadec, et d'ailleurs surveillée par lui, elle dut laisser passer quelques jours avant de retourner près de son mari.

Un homme, disons-le tout de suite, Laurent le cordier, se présenta deux fois chez M. Fauvel durant cette interruption des promenades quotidiennes de Mauricette. Il prit pour prétexte une difficulté survenue et un marchand qu'il fournissait, difficulté sur laquelle il voulait consulter le vieux juge, qui ne refusait à personne les conseils de son expérience. Laurent emporta mieux qu'un bon avis dont il n'avait pas besoin ; car avec celui intéressait au plus haut point son protégé n'avait

quitté Nantes, et que si elle restait chez elle, la raison de santé n'y était pour rien.

Ces quelques jours passés, Mauricette, comprenant bien quelles devaient être l'impatience et l'anxiété de son mari, se décida encore une fois à faire le voyage de Saint-Donatien.

Ce n'était pas à son heure accoutumée qu'elle se mettait en route ; donc, arrivée à la pierre qui était le terme de la rencontre, elle ne s'attarda point de ne point voir au loin s'agiter le mouchoir blanc de Rosemadec ; le chevalier ignorait qu'elle dût venir. Elle continua à marcher jusqu'à ce que le sentier montant peu à peu, lui permit d'apercevoir l'asile du réfugié. Comme elle attachait ses regards dans cette direction, la jeune femme fut frappé d'un étrange spectacle. La porte de la maison était fermée. Autour du jardin où régnait une haie à hauteur d'homme, elle vit un individu en costume de paysan se dresser sur la pointe des pieds puis la franchir. Quand il fut dans le jardin, il montra encore sa tête au-dessus du mur de feuillage, et fit un signal avec la main. Un autre homme enveloppé d'un manteau, se dressa comme le premier, puis franchit le même obstacle ; il fut suivi d'un troisième puis de deux encore, enfin Mauricette en compta six.

Une sueur froide passa sur son corps ; mais enfin triomphant de sa terreur et voulant savoir quel était le dessein de ces hommes, elle marcha en avant et à tout risque ; car enfin il s'agissait de son mari.

Telle était son anxieuse préoccupation qu'elle n'entendit pas le galop d'un cheval qui courait dans le sentier enveloppant son chevalier d'un nuage de poussière. Ce bruit n'arriva à son oreille que lorsque le cheval fut à deux pas d'elle. La jeune femme se rejeta de côté pour le laisser passer. Il passa en effet mais il s'arrêta tout à coup, et le chevalier tournant bride, ce fut Sauvagnin que Mauricette eut devant les yeux.

— Je sais où vous allez, madame, et par Dieu vous n'irez pas.

— Monsieur, dit-elle, encore cette fois ; et ce sera la dernière.

— Ni cette fois, ni jamais, ou je croirai que vous trouvez qu'il vit trop longtemps, répondit le misérable.

Elle rebroussa chemin, il descendit de cheval, et, forçant Mauricette à lui donner le bras, il la ramena à Nantes.

Quels étaient les jeunes gens dont l'introduction mystérieuse et clandestine dans la petite maison, refuge du chevalier Yves de Rosemadec, avait si fort effrayé Mauricette Fauvel ? Ces gens étaient ceux-là même qui, un soir, se rassemblèrent à Paris, dans un cabaret des Porcherons.

Leurs intentions ont été assez amplement exposées pour que le but de leur voyage à Nantes n'ait pas besoin d'explication. La visite si étrange qu'ils venaient de faire à Rosemadec, et dont Mauricette fut témoin, demeura sans succès, car le chevalier était absent.

Un tel contre-temps causa plus de contrariété que de surprise aux visiteurs, toujours séparés par leur condamnation, et réunis accidentellement pour leur commune vengeance. Ils se savaient traqués par une infatigable police, et dans un pareil état d'alarmes et d'appréhensions, rien n'était malheureusement plus naturel que l'infidélité de Rosemadec à un rendez-vous qu'on lui avait donné la veille.

Cependant ce danger perpétuel, cette alerte permanente et l'incertitude d'une vie si précaire, faisaient aux conspirateurs un impérieux de-

voir d'agir au plus vite. La main qui peut frapper aujourd'hui, demain peut-être sera glacée de mort.

Le marquis d'Aubarède, qui dirigeait cette expédition, parla ainsi à ses amis réunis dans la cabane.

— Frères, ce contre-temps ne doit pas nous arrêter. N'attendons pas que le malheur nous disperse tous. A Paris, nous étions vingt-quatre, et ici nous sommes plus que six ; mais un seul suffit à la mission qui nous est imposée par notre conscience et par nos serments. C'est la nuit prochaine qui avait été désignée pour la mort du juge ; eh bien ! c'est la nuit prochaine que nos frères seront vengés !

Oui ! oui ! répondirent les gentilshommes d'une voix unanime.

Mais avant de partir ils voulurent laisser à Rosemadec trace de leur passage et de leur résolution. C'était un point délicat parce qu'il fallait se faire comprendre sans s'expliquer, la plus légère indiscretion pouvant les perdre tous. Le marquis d'Aubarède trouva un expient qui levait ces difficultés. On se souvint que Rosemadec, pour exécuter le meurtre, avait reçu le poignard du chevalier de Poucallee, le plus jeune des martyrs qu'il fallait venger. D'Aubarède chercha cette arme et finit par le trouver dans un coffret d'ébène où Rosemadec l'avait enfermée avec le parchemin qui contenait la condamnation du juge. Le marquis se saisit du poignard ainsi que de l'arrêt et, à leur place, il laissa ces simples mots :

— Cette nuit, frère, avec toi ou sans toi !

Cela fait, les jeunes gens se dispersèrent après s'être donné rendez-vous pour le soir même, à Nantes.

Rosemadec ne tarda pas à rentrer, car s'il s'était absenté ce n'était pas sans dessein ni sans préméditation. Son premier mouvement fut de courir au coffret ; ne trouvant pas le poignard au lieu où il devait être, il comprit tout, et le papier qu'il prit d'une main trébuchante ne fit que lui confirmer un malheur dont il ne doutait déjà plus.

— O mon Dieu ! mon Dieu ! s'écria-t-il avec angoisse, c'est en croyant le sauver que je l'ai perdu. Mais comment empêcher ce meurtre, où les trouver ? Oh ! c'est impossible, il est trop tard maintenant.

Cependant, à l'heure dite, les compagnons du marquis d'Aubarède se trouvaient à leur poste.

L'étroite rue qui à cause de son obscurité et de ses détours, avait été choisie par les jeunes gentilshommes pour leur rendez-vous, était solitaire et silencieuse ; mais à y regarder de bien près, sous les encorbellements des maisons, dans les encoignures des portes, entre les saillis et les murailles des ombres muettes se tenaient accroupies, et parfois l'appel significatif d'un toux simulée allait d'un coin à l'autre réveiller un bruit pareil, et là ou la rue cachait le plus de ténèbres, là aussi elle cachait le plus de ces étranges échos.

L'heure avançant, une ombre se détacha du pied d'une maison noire et se mit à marcher au milieu de la rue. Par intervalles, l'ombre s'arrêtait, disait un mot à voix basse, et aussitôt qu'elle était passée, une autre ombre se détachait à son tour, et celle-ci dans une direction, celle-là dans une autre, toutes disparaissaient peu à peu dans le lointain. Plusieurs fantômes également muets et réveillés par les mêmes procédés, se mirent en mouvement.

Un quart d'heure après tous étaient réunis dans une étroite ruelle qu'on appelait Venelle de l'Officialité. C'était une allée étroite, formée entre la clôture de quelques jardins qui

confluaient à ce passage isolés et allaient joindre de vastes autels dont les façades s'alignaient dans l'une des plus belles rues de Nantes. Vers le milieu de cette ruelle était un pavillon composé d'une seule pièce au rez-de-chaussée, et ce pavillon était le mystérieux oratoire ou le conseiller Honoré Fauvel s'enfermait plusieurs fois le jour et allait prier quotiennement, de onze heures du soir à minuit.

A leur point de jonction les ombres se reconurent et se complèrent.

— Comment, dit le marquis d'Aubarède à voix basse, le chevalier de Rosemadec n'est pas venu ?

— Nous ne l'avons pas vu, répondit-on.

Cependant, observa le gentilhomme, j'ai appris qu'il était revenu chez lui après notre visite de ce matin.

— Je le croyais incapable d'une telle lâcheté, observa un des conjurés.

— Souvenons-nous, dit un autre, qu'à Paris, il nous a déjà fait manquer notre vengeance ; c'est un faux frère !

— Mes amis, dit d'Aubarède, ne soyons pas si prompts à condamner un des nôtres ! Le chevalier n'est pas avec nous, mais il est pour nous. Qui sait ? peut-être va-t-il venir tout à l'heure et nous donnera-t-il une telle excuse qu'elle mettrait aux regrets celui qui l'a si sévèrement jugé. Gloire aux fidèles ! Paix aux absents ! Voici l'heure, le temps presse : marchons !

Alors un des conspirateurs grimpa sur le mur, de ce côté, tombant en ruine ; il pénétra dans le jardin et alla ouvrir une petite porte par laquelle les effligés de Nantes s'introduisaient directement chez le conseiller Fauvel.

Une fois là ils se cachèrent dans un coin obscur formé par une haute charmillle, et le marquis d'Aubarède marcha vers l'oratoire. Il ne vit pas de lumière ; mais ne s'en rapportant pas à ce témoignage, il palpa la porte à tâtons, vit que le cadenas était toujours fixé à sa place ; donc le juge n'était pas encore venu faire sa prière du soir.

Après cette vérification, le marquis retourna vers ses frères et leur dit :

— Personne encore !... — S'il n'allait pas venir ce soir ?

— C'est qu'il aurait été prévenu alors, remarqua d'Aubarède ; car mes renseignements sont précis : il ne manque pas un seul jour de se rendre seul dans cet oratoire.

En effet il n'y manquait pas d'ordinaire, mais ce soir-là il devait y manquer ; car vers la tombée du jour il avait trouvé chez un billet écrit par une main inconnue. Ce papier disait :

— Par tout ce qu'il y a de plus saint et de plus sacré dans ce monde et dans l'autre, M. Fauvel est supplié de ne pas aller prier cette nuit dans son oratoire ; s'il y met les pieds, il n'en sortira pas vivant.

— Celui qui trace à la hâte ces lignes les confie à l'honneur et à la discrétion de M. Fauvel. On espère qu'il ne cherchera ni le dénonciateur, ni les complices. A quoi bon, d'ailleurs fera-t-il encore des victimes ? Assez de sang coulé et puis on croit pouvoir lui affirmer que la tentative échouant ce soir, elle ne se renouvellera plus. Si plusieurs menacent, quelqu'un veuille !

A suivre.

LE NORD Journal Hebdomadaire. Publié à St-Jérôme, comté Terrebonne, par La Cie d'Imprimerie du NORD. REDIGÉ EN COLLABORATION

Abonnement.....\$1.00 par année 50 c. pour 6 mois

ANNONCES

Première insertion.....10 cts la ligne Insertions subséquentes..... 5 cts " Annonces à l'année tarifées par contrats spéciaux.

Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration doit être adressé directement à

Z. DRAPPEAU.

Fermier de l'imprimerie du Nord, St-Jérôme, Co. Terrebonne, P. Q.

LE NORD

SAINT-JEROME 30 SEPTEMBRE 1892.

LE JOURNAL "LA VERITE."

La Vérité est un journal entièrement dévoué aux intérêts catholiques; c'est à peu près le seul journal catholique de la Province; c'est, bien sûr, le seul journal orthodoxe.

Comme tel, il ne pêche jamais contre la logique, il prêche toujours les bons principes et la pratique des vertus chrétiennes, entre autres l'humilité, la soumission aux décrets de l'autorité religieuse et la charité; il professe aussi le respect pour les hommes qui représentent cette autorité.

Chargé d'une mission si noble, M. Tardivel a cru de son devoir de dire entre autres choses, dans un article sur le scandale Guyhot, que si les Sulpiciens avaient déployé, à surveiller l'abbé Guyhot, autant d'énergie qu'ils en ont employé à faire chasser La Vérité du Collège canadien, à Rome, le grand scandale aurait pu être évité.

Pour un homme vertueux et éclairé comme vous, M. Tardivel, vous avez commis là une bévue; vous faites preuve d'une haine aveugle; vous poussez cette haine jusqu'à manquer de logique; vous insultez toute une communauté pour la faute d'un seul; vous jetez du boue sur une communauté dont la réputation de vertu est faite; vous faites la cause commune avec ceux qui ont lancé des articles infamants répudiés par des personnes que vous n'avez jamais soupçonnées de faiblesse religieuse.

Vous avez perdu, par là, le droit d'être écouté quand vous viendrez nous prêcher nos devoirs envers l'Eglise et ses représentants. Vous donnez raison à ceux qui ont toujours pensé que vous étiez trop bon catholique.

La Crise religieuse.

Sous ce titre, l'Echo des Deux-Montagnes, publie un article qui denote une mauvaise foi et une perversité que nous ne sommes pas habitués à trouver chez nos journalistes du Canada.

A tour de rôle, des hommes de mérite, qui avaient été soupçonnés d'être les auteurs d'articles du genre sur la malheureuse affaire Guyhot, sont venus protester publiquement pour dégager leur responsabilité et ont proclamé que la faute d'un homme n'entraînait pas la déchéance d'une sainte communauté et ne prouvait rien contre la sainteté de la religion catholique; ils ont tenu à dire, dans leur protestation, qu'ils tenaient notre clergé pour honnête, probe, vertueux et dévoué. Ces protestations que nous croyons sincères de la part de leurs auteurs, prouvent que la confiance et le respect au clergé sont encore fortement ancrés dans l'esprit et le cœur de notre population; si ce n'était le cas, on ne sentirait pas aussi impérieusement le besoin de dégager sa responsabilité dans les outrages dont nos prêtres ont été victimes depuis quelques semaines.

Il est certain que l'histoire du scandale a eu plus que la publicité voulue; s'il était bon que l'attention des autorités religieuses fut attirée sur certains abus, la chose a été faite amplement et convenablement par la plupart des journaux, grands et petits, et le silence devrait régner maintenant sur ce sujet.

L'Echo des Deux-Montagnes, probablement parce qu'il est plus petit que les autres, croit devoir faire plus de bruit, plus de tapage, afin de se faire remarquer.

Son dernier article, signé Maxime, est un des plus impudents qui aient été publiés; il est une insulte au clergé en général; il est une calomnie infâme au clergé en général.

Maxime ne peut le nier, car, répondant à ceux qui disent que Guyhot est une exception, il dit: "Nous sommes convaincus et nous affirmons en toute franchise que les exceptions sont terriblement nombreuses." Plus loin, il ajoute: "Les mauvais prêtres sont nombreux; notre religion est auguste et grande, mais pour que nous puissions la pratiquer avec confiance, il faut que le sacerdoce recrute ses membres parmi les hommes de bien et non parmi les débauchés."

Ce sont là des infamies, ce sont là les paroles que l'on a entendues de la bouche des impies célèbres.

Maxime est du nombre de ceux qui prétendent qu'il ne peut y avoir de vertu chez les religieux. Depuis sa jeunesse il n'a connu que des prêtres vicieux ou libertins; il en connaît encore une foule actuellement à tel point qu'il y a lieu de parier qu'il n'en connaît point d'autres; il ne prêche pas l'anéantissement des confessionnaux, mais il veut que les femmes et les filles ne soient pas exposées à noyer leur pudeur et leur vertu dans les eaux de la pénitence.

Ce sont là des impiétés, Maxime. Vous avez eu peur de les exprimer auparavant, comme bien d'autres, mais vous êtes heureux de trouver un prétexte pour les enoncer et donner libre cours à vos misérables conceptions et à votre haine pour les institutions fondamentales de l'Eglise.

Vous attribuez l'affaiblissement de l'autorité religieuse à la participation aux luttes politiques, à l'outrecuidance et au libertinage des prêtres. Vous êtes dans l'erreur, et si vous n'aviez pas connu que des prêtres vicieux, vous comprendriez que ce qui contribue à saper l'autorité du prêtre, et ce qui en est l'agent le plus puissant, c'est de faire de l'éclat sur un scandale qui se produit, de s'empresser de livrer au public les faits particuliers, de nommer la paroisse où ils se sont produits.

Un cœur bien né, aux sentiments chrétiens, comprend qu'il faut déplorer les fautes erronées comme celle qui vient de se commettre, en tirer une leçon personnelle, si l'on veut porter plainte devant qui de droit, mais ne jamais exposer de telles misères devant toute une population.

Combien de consciences pures sont tourmentées par les révélations faites dernièrement? Combien de jeunes cœurs sont aiguillonnés par le récit des fautes que l'on a cru devoir porter à leur connaissance? combien de personnes ignorantes ont été scandalisées et combien sont exposées à perdre la foi? Le nombre en est plus grand qu'on ne pense.

EXPOSITION A SAINT-JEROME.

Grande fête agricole. — Plusieurs visiteurs distingués présents.

La société d'agriculture No 1, du comté de Terrebonne, a tenu hier une grande exposition à Saint-Jérôme, et cette occasion c'était fête à la "Capitale des Laurentides."

Une foule considérable, venue des paroisses voisines, attendait à la gare l'arrivée du train venant de Montréal, et quand ce train fut signalé, la fanfare de la ville, sous la direction de M. le Dr Prévost exécuta une marche joyeuse pendant que le canon renvoyait aux forêts lointaines les échos de sa voix puissante.

Un grand nombre de citoyens importants débarquèrent à St-Jérôme, entre autres les honorables MM. Chapleau, Nantel, Tassé, M. Israël Tarte, etc.

Ces messieurs allèrent d'abord visiter la manufacture de papier et prirent le dîner chez M. J. B. Rolland. Ils se rendirent ensuite sur les terrains de l'exposition qu'ils visitèrent en détail, interrogeant les cul-

tivateurs, donnant des conseils, renouvelant connaissance avec de vieux amis occupant autrefois des positions importantes dans les villes et devenus aujourd'hui de riches "habitants."

Plus d'un visiteur a été surpris de constater les progrès immenses que le comté de Terrebonne a faits depuis quelques années dans les différentes branches se rapportant à l'agriculture. L'élevage des bestiaux a été très amélioré, l'industrie laitière a pris un essor vraiment étonnant, les produits en général de la ferme peuvent rivaliser avec les meilleurs produits exposés dernièrement à Montréal.

La petite industrie intérieure, nous voulons parler des ouvrages faits en famille, n'est pas négligée, il s'en fait de beaucoup, et plusieurs femmes sont parties heureuses et fières d'avoir remporté des prix pour leurs travaux.

Les juges étaient MM. Philias Labelle, S. Filiatrault, Maxime Demers, Eloi Lapointe, Isaie Gauthier, Généreux, Jos. Alexander, Antoine Séguin et J. Gauthier, ex-député de l'Assomption.

Tous les guges, suivant l'habitude, avaient été choisis en dehors du comté.

Comme nous l'avons dit déjà, le département réservé aux bestiaux était le plus important. Les chevaux, surtout, nous ont paru de race supérieure et ils étaient en très grand nombre.

Nous avons porté une attention spéciale à une "crèmeuse" exposée par M. Narcisse Belisle, ferblantier, de St-Jérôme. Le système nous paraît admirable et très avantageux pour les cultivateurs, car il fait crémier le lait dans l'espace de quelques heures. Ceux qui pour une raison ou pour une autre ne peuvent envoyer le lait à la fromagerie pourront se servir de cet instrument qui après tout, n'est pas coûteux. Comme on le voit, on ne néglige rien à Saint-Jérôme pour améliorer l'industrie agricole.

Lorsque les juges, après un examen minutieux eurent déclaré l'exposition close, la foule se porta en masse à l'hôtel Baulieu, où M. Villeneuve, secrétaire de la société d'agriculture du comté de Terrebonne, lut la liste des prix gagnés à l'exposition.

Voici cette liste: Chevaux, étalons de sang: 1er prix Maurice Leclerc, 2e Dr D. Gaudette.

Etalons légers: 1er prix Hermas, Leclerc, 2e Frs Pauzé, 3e John Gnin. Etalons de 3 ans, légers: 1er prix P. V. Gadbois, 2e Jos Labelle.

Chevaux de trait: 1er prix P F Rea, 2e Eloi Ouimet, 3e John Oswald, 4e J V Gadbois, 5e F Dion. Juments avec poulain: 1er prix Elie Benoit, 2e Chs Stuart.

Juments avec poulain, légers: 1er prix F Dion. Pouliches de 3 ans: 1er Stanislas Huot, 2e Onézime Neveu, 3e J F Forget, 4e W Gautier.

Pouliches de 2 ans: 1er prix Eloi Ouimet, 2e Pierre Coursolles, 3e Elie Papineau, 4e Hilaire Papineau.

Bêtes à cornes, vieux taureaux: 1er prix Jos F Forget, 2e Damase Limoges, 3e Georges McCubbin. Taureaux de 2 ans: 1er prix John Oswald.

Bêtes à cornes, Jerseys canadiens: 1er prix Louis Labelle, 2e Stanislas Huot. Taureaux de 2 ans: 1er prix Louis Labelle, 2e Félix Dagenais, 3e Elie Benoit, 4e Jos Villeneuve, extra, 5e Ed Lachapelle.

Taureaux d'un an: 1er prix Damase Limoges, 2e Frs Dion, 3e Louis Labelle, 4e Eugène Taillon, 5e Adolphe Labelle. Taureaux de l'année: 1er prix Stanislas Huot, 2e David Gratton, 3e Joseph Labelle.

Vaches à lait: 1er prix Louis Labelle, 2e Pierre Latour, 3e Frs Dion, 4e Stanislas Huot, 5e Elie Benoit, 6e J B Decary, 7e Eugène Taillon, 8e D D Bastien, 9e Jos Labelle. Génisses de 3 ans: 1er prix Frs Dion, 2e Stanislas Huot, 3e Eugène Taillon.

Génisses de 2 ans: 1er prix Jérémie Latour, 2e Frs Dion, 3e Stanislas Huot, 4e Louis Labelle, Pierre Coursolles. Génisses d'un an: 1er prix Jos Corbeille, 2e Frs Dion, 3e Louis La-

belle, 4e Stanislas Huot, 5e Joseph Labelle, 6e Ovide Desjardins, 7e Adolphe Labelle.

Génisses de l'année: 1er Louis Labelle, 2e Stanislas Huot, 3e Damase Limoges, 4e David Gratton, 5e Adolphe Labelle.

Bêtes à cornes de race mêlée: 1er prix Charles Stuart, 2e Jos F Forget, 3e Damase Limoges, 4e Pierre Coursolles, 5e Hilaire Papineau, 6e Elie Papineau, 7e F X Rochon.

Génisses de 3 ans: 1er prie Charles Stuart, 2e Jos F Forget, 3e Georges McCubbin.

Génisses de 2 ans: 1er prix Charles Stuart, 2e Damase Limoges, 3e Georges McCubbin, 4e Jos F Forget, 5e Pierre Coursolles.

Génisses d'un an: 1er prix Charles Stuart, 2e Damase Limoges, 3e Jos F Forget, 4e Edmond Leclerc, 5e Elie Papineau.

Génisses de l'année: 1er prix Charles Stuart, 2e Louis Lapointe, 3e Jos V Gadbois, 4e Jos F Forget.

Moutons enregistrés, vieux béliers: 1er prix Frs Dion, 2e Stanislas Auger.

Agneaux: 1er prix Stanislas Auger. Deux vieilles brebis: 1er prix Stanislas Auger.

Deux brebis d'un an: 1er prix Frs Dion. Moutons non enregistrés, deux vieilles brebis: 1er prix Ovide Desjardins, 2e Jos V Gadbois, 3e inconnu, 4e Ephrem Lauzon.

Deux brebis d'un an: 1er prix Eloi Ouimet, 2e inconnu, 3e Stanislas Huot. Agnelles: 1er prix Eugène Latour. Cochons enregistrés verrats, 2 ans et plus: 1er prix Louis Labelle, 2e Pierre Latour.

Verrats de l'an: 1er prix Jos F Forget, 2e Pierre Latour. Verrats de l'année: 1er prix Pierre Latour, 2e Louis Labelle.

Truies: 1er prix Louis Labelle, 2e Adolphe Labelle. Truies de l'année: 1er prix Louis Labelle, 2e Adolphe Labelle, 3e Jos F Forget, 4e Jos Desjardins, 5e Louis Labonté, 6e Edmond Leclerc.

Gallinacés, 1 coq et 2 poules: 1er prix Louis Labelle. Dindes, 1 mâle et 2 femelles: 1er prix Pierre Coursolles, 2e Jos F Forget, 3e Stanislas Huot.

Canards, 1 mâle et 2 femelles: 1er prix Adolphe Labelle, 2e Louis Labelle, 3e Pierre Latour. Produits domestiques de la ferme: 1er prix Stanislas Huot, 2e David Gratton, 3e Jos Desjardins, 4e Frs Laurin, 5e Ephrem Lauzon, 6e Jos F Forget.

Beurre de beurrerie extra: 1er prix Philias Désormiers. Etoffe 12 verges: 1er prix Louis Labonté, 2e Damase Limoges, 3e Jos Allary, 4e Pierre Coursolles, 5e William Gauthier.

Flanelle 12 verges: 1er prix Hilaire Papineau, 2e Damase Limoges, 3e Frs Laurin, 4e William Gauthier, 5e Eloi Ouimet.

Flanelle pressée tout laine: 1er prix Isidore Gagnon, 2e Pierre Coursolles, 3e Jos Allary, 4e Damase Limoges, 5e Pierre Chartrand.

Lots de tricots 4 articles: 1er prix Eloi Ouimet, 2e Inconnu, 3e Frs Laurin, 4e Hilaire Papineau. Couvertes pour lits: 1er prix Ephrem Lauzon, 2e Pierre Coursolles.

Couvre-pieds piqués à la main: 1er prix William Gauthier, 2e Pierre Latour, 3e Toussaint Lablè, 4e Joseph F Forget.

Châles tissés pure laine: 1er prix Hilaire Papineau, 2e Isidore Gagnon. Toile du pays: 1er prix Hilaire Papineau.

Tapis de plancher (catalogne): 1er prix Isidore Gagnon. Un lot de jardinage: 1er prix Louis Tournier, 2e Louis Labelle.

Avoine: 1er prix, Sohn Oswald. Ouvrages de fantaisie: 1er prix, J B Decary.

Après la lecture de la liste des prix, l'honorable M. Nantel dut céder aux desirs de la foule et adresser la parole. Il félicita les cultivateurs d'avoir participé en si grand nombre à l'exposition, et déclara que le comté de Terrebonne était un des comtés qui avaient fait le plus de progrès dans l'élevage des bestiaux. Quand, dit-il, il s'agit de favoriser l'agriculture, les partis politiques se donnent la

main, ou plutôt les partis disparaissent pour former le parti du progrès. Si l'industrie laitière est aujourd'hui si prospère, le mérite en revient à l'honorable M. Chapleau qui le premier, donna une grande impulsion à cette industrie, impulsion tellement grande qu'aujourd'hui la province peut concourir avec avantage avec les autres provinces.

Le comté de Terrebonne est un des plus favorisés; grâce au chemin de fer, il se trouve aujourd'hui à la porte des marchés et il n'a aucune difficulté pour écouler ses produits. Continuez dans la voie où vous êtes entrés, attachez-vous au sol, et avant longtemps on aura le bonheur de voir disparaître le fléau de l'émigration qui cependant n'a jamais pris de proportions graves dans le comté de Terrebonne.

M. l'abbé Ouimet fit ensuite un éloquent discours des plus pur patriotisme. M. Ouimet a demeuré pendant plusieurs années aux Etats-Unis et quand il parle de l'émigration de nos compatriotes il parle en connaissance de cause. Il a conseillé à nos bons cultivateurs de rester sur leur ferme mais de ne jamais manquer l'occasion de s'instruire dans la culture.

La société d'agriculture offrit un banquet de premier ordre. Ses convives étaient au nombre d'une centaine. Outre les honorables messieurs déjà nommés et les juges, nous avons remarqué à table: M. Pilon, avocat de Sainte-Thérèse; Dr Gaudet, de Sainte-Anne; Bruno Nantel, Dr J Prévost, Dr W Grignon de Sainte-Adèle; W Scott, Leclerc Simard, J Grignon, F Latour et S Cardinal, de Sainte-Adèle; Dorval, Petit, J B Rolland, le notaire Malo, de Saint-Sauveur; Elie Latour, etc.

M Louis Labelle, de Saint-Jérôme, présida le banquet. Le repas terminé il proposa la sauté du parlement fédéral.

L'honorable M. Chapleau répondit par un discours éloquent et pratique. Il dit que la plus belle industrie agricole. Il fit une remarque flatteuse à l'égard du Dr Grignon, de Sainte-Adèle, un homme qui se consacre au progrès de l'agriculture. Il n'oublia pas M. le Dr Prévost qui fut son adversaire politique, mais qui est toujours son ami. L'honorable ministre termina par l'éloge du regretté curé Labelle. Si, dit-il, votre ville est devenue une ville manufacturière, si le comté de Terrebonne est aujourd'hui un comté agricole par excellence, tout ce a été dû au dévouement du curé Labelle.

Les honorables MM. Nantel et Tassé et M. Israël Tarte adressèrent aussi la parole.

Enfin l'honorable M. Chapleau proposa la santé de la société d'agriculture du comté de Terrebonne et M. Louis Labelle répondit.

Cette société est dirigée, aujourd'hui, par les messieurs suivants: Louis Labelle, de Saint-Jérôme, président; J W Gadlois, vice président; F. Villeneuve, notaire, de Sainte-Anne des Plaines, secrétaire.

La Société d'Agriculture No 2 du comté de Terrebonne, aura son exposition, aujourd'hui, à Sainte-Agathe.

COURRIER TERESYEN.

Visite de Mgr. Fabre. — Ordination. — Confirmation. — Cérémonie de dimanche. — Retraite au Séminaire. — Progrès et lacunes. — Mariage à l'horizon.

Nous avons eu, cette semaine, l'insigne bonheur de recevoir la visite pastorale de Mgr l'Archevêque de Montréal.

Vendredi soir, Sa Grandeur arrivait ici pour y demeurer quelques jours.

A 6 heures a.m., samedi, avait lieu l'ordination à l'église paroissiale. Voici les noms des ecclésiastiques qui ont été ordonnés en cette circonstance. Ont été faits sous-diacres: Joseph Thérien, de Saint-Eustache, et Frs Xavier Labonté, frère cadet de l'abbé Octave Labonté du Séminaire de Ste-Thérèse; Zénon Gratton, Avila Papineau, Hormisdas Martel et Jean B. Routhier, ont reçu les Ordres Mineurs. Albert Pilon, fils de notre ami, l'avocat Anthime Pilon, Victor Thérien, Charlemagne Villeneuve, Aldéric Desjardins et Ephrem Charlebois ont été tonsurés.

Dans l'après-midi Monseigneur a administré le sacrement de confir-

mation aux enfants qui avaient fait leur première communion le samedi précédent et à un très grand nombre d'autres qui n'avaient pas encore eu le bonheur d'être confirmés.

Vers 4 hrs, Sa Grandeur a reçu la visite de MM. Les Marguilliers et des notables de Ste-Thérèse.

Dimanche avant le grand'messe, on est allé audevant de Sa Grandeur processionnellement et après la cérémonie, le retour au Séminaire s'est effectué de la même manière.

Pendant la messe Monseigneur a rappelé brièvement dans une allocution, les principaux devoirs des parents, à l'égard de leurs enfants et la cérémonie terminée, Sa Grandeur a reçu à la balustrade les offrandes faites pour le parachèvement de la cathédrale. Inutile de dire que les citoyens de Ste-Thérèse se sont montrés, comme toujours, à la hauteur de leur position. Au nom de tous les Teresiens le maire Germain a présenté une adresse; remerciant Sa Grandeur des bienfaits dont sa trop rare visite à Ste-Thérèse était accompagnée.

En réponse, Monseigneur prononça quelques paroles élogieuses à l'adresse de M. Charlebois d'honorable mémoire et souhaila un aussi brillant et fructueux ministère à celui qui lui a succédé comme pasteur de cette paroisse.

A 1 hr. P. M. Monseigneur et son secrétaire l'abbé Brossau sont allés à St-Augustin pour la bénédiction des cloches. Ils furent de retour vers 8 hrs.

Avant de partir pour Montréal, Sa Grandeur a écouté avec une tendresse toute paternelle le témoignage de sa filiale affection des élèves du Petit Séminaire et a béni leurs laborieuses études.

La retraite annuelle des écoliers a commencé mercredi soir pour se terminer dimanche matin. Le R. P. Duchaussey du monastère de St-Hyacinthe en était le prédicateur. Sa parole chaude et persuasive ne sera pas sans porter ses fruits dans l'âme de nos jeunes gens. Dans une soirée intime dimanche, ce fils de St-Dominique a agité la communauté par le récit d'agréables légendes.

On dit que le Rvd Père a laissé un ineffaçable souvenir parmi la gent écolière.

Puisque je suis à parler des élèves on me permettra, sans doute, de leur dire qu'on s'attendait à avoir du meilleur chant à l'occasion de la visite de l'archevêque.

M. Arthur Jassin, brasseur de Pindroit a perdu deux de ses enfants cette semaine l'un âgé de quelques mois et l'autre de 13 ans.

Enfin les citoyens de Blainville ont fait un pas dans la voie de l'amélioration. Après avoir hésité, tâtonné, entraîné bien longtemps ils sont parvenus à débayer et nettoyer le terrain avoisinant le côté nord de leur église. Il fallait rien moins que la visite du chef du diocèse pour les déterminer à compléter cette terrasse. Faut espérer qu'à la prochaine venue de l'archevêque à Ste-Thérèse, l'avenue qu'on a ouverte et fermée en face du Séminaire, sera aussi terminée. La rue et le terrain clôturé du séminaire forment dans leur ensemble un spécimen de figure géométrique inconnue jusqu'à ce jour. C'est un contraste qui dépare beaucoup la façade d'un aussi magnifique établissement que le collège.

Bien d'autres lacunes sont encore à combler dans les différentes rues de la ville. Les membres du conseil municipal devraient comprendre que le passage des piétons est obstrué en maints endroits par des arbres malpropres et sans valeur. Je sais plus d'un passant qui se sont fait enlever leur cou-rechef par le saule qui se trouve en face de la grocerie Arbour. Heureux encore celui qui peut s'en sauver sans avoir un œil poché. Il se trouve plusieurs de ces arbres importuns dans la rue St-Joseph et ailleurs. A la corporation d'agir.

Parmi la société "ecclésiastique" il est rarement qu'un mariage fashionable sera bienôt contracté entre la jeune fille d'un homme de loi et un jeune homme de la rue Turgeon. Qui vivra verra.

FERNE HANDE. Blainville, 28 Septembre 1892.

Chaussures à bon marché! — Allez acheter vos chaussures chez J. D. FOURNELLE si vous voulez avoir réellement la valeur de votre argent.

La quarantaine de la Grosse-Ile

La presse s'égosille, depuis que le choléra nous menace, pour faire croire au peuple que le gouvernement fédéral est coupable d'un grand crime : Celui de faciliter l'entrée du terrible fléau au Canada.

De tels avancés n'ont point de sens et sont tellement contraires à la vérité que le ministre de l'agriculture, M. Carling, celui qui supporte toute la charge des noirs ressentiments de la presse libérale, n'a pas même cru devoir répondre un seul mot aux accusations sans nombre qu'on se plaît à lancer contre lui, le taxant de négligence, d'apathie, d'incapacité, de criminalité enfin.

Pressé par ses amis cependant, l'hon. M. Carling a consenti à la dernière heure à donner quelques mots d'explication sur les mesures qu'il a prises pour prévenir l'introduction du choléra au pays, et de montrer l'efficacité du système de la quarantaine de la Grosse-Ile.

La presse libérale a avancé, — et, fidèle à ses principes déloyaux, continuera à avancer — que la Grosse-Ile est un danger imminent et continu pour le pays, vu l'indifférence du gouvernement fédéral à prononcer à son organisation complète et parfaite. A ceci, l'hon. M. Carling a répondu hier matin : A sa dernière session le gouvernement a voté une somme nécessaire aux fins d'améliorer les bâtiments de la quarantaine, ou déjà, depuis quelques années, il existe un système de fumigation dioxidée.

Dernièrement encore, le Dr Montzambert a mis en usage un fumigateur bi-chloruré dont les services sont reconnus et beaucoup appréciés pour la destruction des germes de maladies contagieuses à bord de navires infectés. Cependant, le système de désinfection à la vapeur étant reconnu supérieur, le gouvernement a commandé plusieurs appareils experts qui devront opérer aux diverses quarantaines du pays. En attendant la completion de ces machines, le gouvernement s'est procuré l'appareil à vapeur que possède la ville de Toronto — appareil tout neuf, contrairement aux avancés de la presse — et l'a transporté à la Grosse-Ile.

Peut-on, a dit le ministre, faire plus que le gouvernement n'a fait pour éviter le choléra ? L'appareil plus haut nommé peut désinfecter 160,000 lbs. de bagages d'immigrants par jour. Or le bagage de ces derniers est en moyenne de 125, chacun et la charge d'un navire d'environ 350 immigrants, ce qui veut dire que le fumigateur venant de Toronto peut désinfecter, par jour, trois ou quatre steamers chargés d'immigrants, ce qui veut dire aussi que le système de désinfection de la Grosse-Ile n'est pas du tout disproportionné aux exigences du moment, comme le prétendent les journaux libéraux.

A l'heure actuelle, on pose de puissantes pompes pour l'approvisionnement d'eau pure et abondante aux bâtiments de la quarantaine. On va commencer sous peu la construction d'un quai pour faciliter le débarquement des passagers et du fret ; des bateaux à vapeur portant les deux premiers appareils plus haut nommés sont sous vapeur jour et nuit et pas un bateau ne remonte le St-Laurent qu'il n'y ait été auparavant bien examiné et fumigé. Les officiers de charge sont sous serment leurs rapports doivent être faits régulièrement ; les officiers de santé sont des experts, et toutes autres mesures protectrices ont été prises pour combattre le choléra.

Cette conversation de l'hon. M. Carling, répond assez bien, croyons nous, aux fausses rumeurs lancées par la presse libérale pour exciter l'opinion publique contre le gouvernement fédéral. Nos adversaires trouveront ils une porte pour sortir.

Notes Locales.

— Les paroissiens assistent un foule aux quarantes heures cette semaine.

— Le Rév. P. Pelletier, curé de Lachenaie, était en cette ville mardi et mercredi.

— Les Jeunes Aveugles de la maison des Soeurs Grises de Montréal, ont donné deux concerts à l'hôpital de St-Jérôme, mardi et mercredi, la musique et le chant étaient de première classe. Après le concert de mardi soir l'hon. W. Prévost a adressé la parole. Parmi les personnes présentes nous avons remarqué M. le Protonotaire de Montigny, J. D. Leduc, Eor. de l'Echo des Deux Montagnes, M. et Madame J. A. C. Ethier, le Shérif Lapointe et Madame F. X. Mathieu tous de Ste-Scholastique.

— Dans l'après midi du jour de l'Exposition un homme Gingras de St-Camut s'est pris de querelle avec un jeune Coursol de St-Jauvier, ils se sont donné quelques coups de poings, mais sans se faire de mal. Le même soir au départ du train quelques jeunes ivrognes se sont aussi querellés.

— Mercredi soir, une lampe s'est brisée chez M. Jos Lapointe et le feu commençait à s'étendre dans tout l'appartement, lorsque M. Lapointe avec l'aide de la famille a réussi à l'éteindre.

— L'assemblée du Conseil jeudi soir a été ajournée à lundi prochain parce que M. le Conseiller J. G. Prévost était absent. Vu l'importance de la question qui doit être discutée, les conseillers préfèrent que le conseil soit au complet.

— Lundi matin a eu lieu le mariage de M. David Lafleur employé du C. P. R. avec Delle Bélanger de cette ville.

— Madame Joseph Cadieux, une des plus anciennes personnes de St-Jérôme est décédée lundi matin ; funérailles mercredi.

— Le Dr Alphonse Larocque, dentiste de Montréal doit ouvrir un bureau en cette ville la semaine prochaine, dans la bâtisse Létang en face du moulin à farine, il sera ici tous les vendredis.

— Félix Paquin Ecr. percepteur du Revenu de ce district était ici mardi.

— Les Rvds MM. Daignault et Beauparlant anciens vicaires de St-Jérôme, étaient en cette ville mercredi.

Allez chez Mde Nantel & Cie. pour vos Chapeaux et Pelleteries. Ils viennent de recevoir un des plus beaux assortiments et ce qu'il y a de plus nouveau.

— La grande question du jour, c'est la question de l'emprunt demandé à la corporation par la Cie Industrielle. Cette demande rencontre beaucoup d'opposition, cependant il est certain que la majorité des propriétaires sont en faveur de cette mesure.

— On annonce pour la semaine prochaine le mariage de l'un de nos professeurs avec une charmante demoiselle de cette ville.

— M. A. Charbonneau, de Ste-Scholastique, organise pour mercredi prochain de grandes courses au trot. Plusieurs bourses sont en jeu, et on annonce de bons chevaux trotteurs qui devront prendre part à ces courses.

— L'Empire de Toronto, offre en prime aux abonnés à son édition hebdomadaire un tableau renfermant la photographie de tous les députés conservateurs à Ottawa.

C'est un très joli cadeau qui à lui seul, vaut le prix de l'abonnement. Nos remerciements à l'Empire pour l'envoi d'une copie.

— Les éditeurs du Star de Montréal sont à préparer la publication d'un magnifique Almanach contenant environ 400 pages avec cartes coloriées. Cet almanach sera sans contredit le plus beau et le plus complet qui se soit publié dans tout le Dominion.

Dr Alphonse Larocque
DENTISTE
SAINT-JEROME.

Bâtisse Létang, en face du moulin à farine.
Bureau ouvert tous les vendredis. Prix réduits — Satisfaction garantie

MOLIN A SCIE A VENDRE, à St-Jovite, à une demi lieue du chemin de fer et à 15 arpents du d. p. Outilage complet, comprenant machines à Planer, à Tourner, à Scier, scie à ruban de Ire classe, etc. Le pouvoir d'eau est d'une force considérable et suffisant pour faire marcher le moulin jour et nuit ; à part cela il y a un pouvoir à steam en très bon ordre pour sécher et steamer le bois. Pour information s'adresser sur les lieux à M. Adolphe Goupal, St-Jovite. Conditions libérales.

PIANOS



DE BOWMANVILLE, ONT.

Métalliers et Diplômés aux principales

Expositions Universelles
PHILADELPHIE, 1876 — Médaille Internationale et Diplôme d'Honneur.

LONDRES, 1874 — Premier Prix.

AUSTRALIE, 1877 — Premier Prix.

PARIS, 1878 — Médaille Internationale et Diplôme d'Honneur

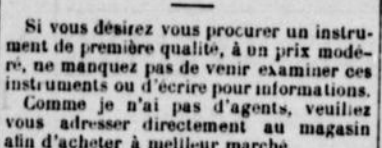
MONTREAL, 1886 — Premier Prix et deux Diplômes d'Honneur.

ANVERS, 1885 — Grand Diplôme d'Honneur.

100 PREMIERS PRIX

Aux Expositions dans différentes parties du monde.

Si vous désirez vous procurer un instrument de première qualité, à un prix modéré, ne manquez pas de venir examiner ces instruments ou d'écrire pour informations. Comme je n'ai pas d'agents, veuillez vous adresser directement au magasin afin d'acheter à meilleur marché.



Seul importateur des Pianos

HAZELTON, FISHER ET DOMINION,

et des Orgues

EOLIENNES.

ON A BESOIN, à Arundel d'une institutrice diplômée. Pour informations, s'adresser à F. BROSSEAU, Sec-Tresorier ARUNDEL, P. Q.

A VENDRE OU A LOUER, au village de Ste-Anne des Plaines, à bon marché, une boutique de forge complète, une maison et bâtiments neufs, un arpent de terre. S'adresser à DANIE ENCLIDE LAZON, Ste-Anne des Plaines, comté de Terrebonne.

ALLEZ AU

Nouveau Magasin

BLOC SIMARD

Vous trouverez un assortiment complet de MARCHANDISES SECHES, CHAPEAUX, SARDINES FAITES pour hommes et enfants ; aussi, une grande variété de Chaussures, Valises, etc., etc. Pour être vendus à très bas prix

N'oubliez pas de venir examiner nos marchandises avant d'aller ailleurs.

Pantalons pour hommes, \$1.00 la paire.

Habilllements de 5.00

Chaussures de 1.00

Souliers pour Dames 0.75

Bretelles de 10c. à 20c., Belles Etoffes à Robes, seulement 18c. la vergo.

L. WINESTEIN & Co.

BLOC SIMARD, ST-JEROME.

CHS. GODMER,

MARCHAND DE —

NOUVEAUTES

Rue St-Jerome

LA

BANQUE DU PEUPLE

ST. JEROME

Bureau ouvert pour dépôt et escompte de 10 à 3 heures, fermé à 1 P. M. le samedi. Intérêt payé sur dépôts à terme. Traités et lettres de change achetées et vendues payables dans toutes les parties du monde.

J. A. THEBERGE

Gérant

Jérôme, 20 Mai 1886.

AVIS

Madame Vve A. Tarsale informe le public voyageur qu'elle tiendra pour le temps de la belle saison des pensionnaires privés à la semaine ou au mois, à des conditions très raisonnables. Table de Ire classe et chambres très confortables.

L. G. Robillard,
LIBRAIRE
RUE ST-GEORGES

Ancienne place B. Gougou
ST-JEROME.

Toutes sortes de Livres et Papeterie à bon marché.
St-Jérôme, 24 fév. 1892.

Deux Lots a Vendre

A bonne composition, boisés en érables et près du dépôt du village de Ste Agathe, numéros 17 et 18 dans le 9ème rang du township Doncaster, près du lac Long, chez Moise Labelle, Ste Lucie de Doncaster, comté de Terrebonne, P. Q.

Favorisez l'Industrie Nationale

ET P. OFITEZ DE

L'AVANTAGE EXCEPTIONNELLE

QU'OFFRE LA

LIBRAIRIE

J. B. ROLLAND & FILS

6 a 14, rue Saint-Vincent,

MONTREAL.

Qui avec les produits de sa MANUFACTURE DE PAPIER à ST-JEROME, édit sur un bien meilleur papier que précédemment tous ses livres classiques : fabrique une énorme quantité de cahiers dans tous les formats, ainsi que toute espèce de PAPIERS A ECRIRE

PAPIER ECOLESCAP.

(des administrations)

PAPIER A LETTRES,

PAPIER BILLET,

FACTURES,

ETATS DE COMPTES,

MEMORANDUMS,

FETES DE LETTRES

ETC., ETC.

Déiant toute concurrence dans les prix et la qualité.

Compagnie Française

PORTRAITISTE.

Nous avons le plaisir d'annoncer au public qu'une compagnie d'artistes français, établie à Montréal et à Québec, fera pour la modique somme de \$1.00 de magnifiques portraits au crayon grandeur naturelle, tout en nous réservant le droit de les retourner à leurs frais s'ils ne sont pas exécutés suivant vos indications.

S'adresser à M. J. BELANGER, Artiste-photographe, ou à M. JOS. BEAULIEU, Assist-Sec. de la Compagnie, St. Jérôme.

HOTEL du MARCHE

TENU PAR

Louis Corbeil

RUE ST-GEORGES, | ST-JEROME.

J. BELANGER,

Artiste - Photographe

RUE ST-GEOPGE | ST-JEROME.

P. F. E. PETIT

NOTAIRE

RUE LABELLE, ST-JEROME,

LA CELEBRE

Crèmeuse Perfectionnée,

Patentée par F. E. H. McIntosh de l'Original.

NARCISSE BELISLE

PERBLANTIER

de St-Jérôme, ayant acheté le droit de manufacture pour le comté de Terrebonne a aujourd'hui en mains plusieurs de ses Crèmeuses qu'il peut fournir aux cultivateurs à de très bonnes conditions.

On peut voir des échantillons de ses crèmeuses à son magasin en aucun temps. Ceux qui veulent se procurer une bonne crèmeuse n'ont qu'à s'adresser à

N. BÉLISLE,

Ferblantier, Plombeur et Couvreur,
Rue St. Jérôme.

N.B. — Réparages de toutes sortes exécutés avec soin et à très bas prix.

J. T. BOIVIN

ORFEVRE

A toujours en mains un assortiment complet de

MONTRES DE PRIX,
PIPES DE TOUTES SORTES,
VERRES POUR PRESENTES,
ANNEAUX DE MARIAGE ET DE FIANÇAILLES,
ARTICLES DE FANTAISIE ET JOUETS,
ETC., ETC., ETC.

Exécute les réparations avec garantie spéciale. Agence de loteries.

ST-JEROME,

RUE DU PONT DE FER

PROPRIETE
DES
Moulins de Lachute.

Le soussigné recevra jusqu'au 30 septembre 1892, des soumissions pour l'achat de la propriété des Moulins de Lachute, consistant en Moulins à Fleur, Farine, Barley et moulanges. Aussi un moulin à scie et autres bâtisses.

Ces moulins ont la plus grosse pratique d'ouvrage, peut-être de toute la province.

Excellent pouvoir d'eau.

CONDITIONS : La moitié comptant, l'autre moitié suivant les arrangements.

La plus haute ni aucune des soumission, ne sera nécessairement acceptée.

R. G. MEIKLE,

Lachute, Que.

ERNEST DONALDSON,

CORDONNIER

Réparé et ouvrage de pratique fait de première classe et avec promptitude.

Satisfaction à tout le monde.

MAISON J. D. FOURVELLE, Marchand,

ST-JEROME

Gaucher et Telmosse

IMPORTATEURS DE

Vins,

Liqueurs,

Epiceries

242, 244 et 246 rue Saint-Paul

MONTREAL.



Aux Annonceurs dans la "Gazette"

Les personnes qui enverront des annonces pour être insérées dans la Gazette du Canada, voudront bien observer les règles suivantes :

1o Adressez : " La Gazette du Canada Ottawa, Canada."

2o Indiquez le nombre d'insertions requises.

3o Remettez invariablement les prix de telles annonces avec celui d'un numéro de la Gazette, comme il est expliqué plus bas, autrement elles ne seront pas insérées. Les prix sont : dix cents par ligne pour la première insertion, et cinq cents pour les insertions subséquentes, chaque chiffre comptant pour un mot. Aucune annonce n'est publiée pour moins qu'une piastre.

Les abonnés remarqueront aussi que l'abonnement de 4.00 par année est invariablement payé d'avance et que la Gazette sera retranchée à l'expiration du terme payé ainsi d'avance. On charge 10c par numéro et lorsqu'on a besoin de payer d'un il faudra payer également le même prix pour chacun de ces numéros.

S. E. DAWSON,

Imprimeur de la Reine

Bureau de l'Imp. de la Reine
1er avril 1886.

A VENDRE OU A LOUER

M. Aveline, propriétaire du magnifique hôtel du village d'en bas, à Ste-Adèle, l'offre en vente à des conditions très avantageuses. Cet hôtel est le poste le plus fréquenté des voyageurs du nord et se trouve au croisement du chemin de poste avec le trajet de la station du chemin de fer.



— LE —

Montreal Business College

(FONDÉ EN 1864)

Situé au coin de la rue Craig et du Carré Victoria, Montréal,

est une des grandes institutions d'éducation commerciale les plus complètes et les plus hautement patronnées de l'Amérique. Le cours commercial qui y est donné est sérieux et fort dans chaque branche particulière, tel que démontré par les milliers d'étudiants qui y sont passés et sont maintenant devenus des hommes d'affaires éminents.

La clavographie (typewriting), et la sténographie française et anglaise, que l'on y enseigne sont bien appréciées par tous ceux qui ont profité des avantages qu'elles procurent. Plusieurs des anciens étudiants occupent maintenant les plus hautes positions qui soient accessibles à une sténographie et sont à la tête des gens de leur art.

Le personnel d'enseignement consiste en huit professeurs permanents, et le département des dames est confié à la direction de femmes d'expérience.

Montreal offre d'incontestables facilités pour l'entrée dans les affaires et ceux qui désirent parfaire leur éducation commerciale ne doivent pas perdre de vue ce grand avantage.

Des prospectus illustrés et contenant toutes les informations voulues seront expédiés gratis sur simple demande.

Adressez :

DAVIS & BUIE,

Business College, Montreal, Canada.

Magasin du bon Marché

MME E. NANTEL

& CIE.

expose en vente un assortiment de modes d'automne et d'hiver, dans les Chapeaux et Pelleteries, qui surpasse tout ce qui s'est vu à St-Jérôme.

Les dames et demoiselles sont spécialement invitées à faire visite à l'établissement.

Le département pour hommes est au complet. Tweeds, Pelleteries, Chapeaux, Chemises, etc., dans les derniers goûts.

DME. E. NANTEL & CIE.,

Marchands,

BLOC RICHARD, ST-JÉRÔME.

10 mars 1892. 1-a.

EXPOSITION



LATIMER

L'Exposition des voitures et des instruments agricoles de Latimer aura lieu, cette année, dans ses propres magasins,

Nos. 592, 594, 596, Rue St-Paul, (ancien No. 66 rue du Collège)

100 voitures de toutes sortes consignées pour l'Exposition y seront exhibées. 17,000 pieds de surface couverte de Charrues, Buggies, Phaetons, Voitures de famille, Wagons d'express, Wagons de ferme, et toutes sortes d'Instruments Agricoles. Il y a plus de place dans ses magasins qu'il y en aura d'occupé par le Canada à l'Exposition de Chicago.

Lecteurs, cette annonce est insérée et payée expressément pour vous faire savoir la place pour acheter n'importe quelle sorte de Voiture, Sleigh ou Instrument Agricole, et où vous pouvez pendant l'Exposition ou le mois de Septembre, acheter pour argent comptant ou à court délai à très bas prix.

Si vous avez besoin de n'importe quelle article, venez ou écrivez. Les magasins sont ouverts le soir durant l'Exposition.

R. J. LATIMER,

592, rue St. Paul, Montréal.

PROVINCE DE QUÉBEC, District de Terrebonne.

Chambre des Notaires.

Avis est par les présentes donné que M. Théodore Arbour, de Ste-Thérèse de Blainville, district de Terrebonne, clerc notaire, se présentera devant la dite Chambre, à sa séance du cinq octobre prochain, qui se tiendra à Montréal, à DIX heures a.m., dans une des salles du Cabinet de Lecture Paroissial (No. 1717 rue Notre-Dame) pour être examiné sur ses qualifications pour son admission à la pratique du notariat.

DISCOURS

Prononcé à la séance du 3 juin 1892, de l'Assemblée législative de la province de Québec, par l'honorable M. Beaulieu, Commissaire de l'Agriculture et de la Colonisation.

(Suite)

Monseigneur l'Orateur,

" Pourquoi, me dit-il, ne fait-on pas de beurre ici comme on en fait en Angleterre, et pourquoi, vous autres surtout qui descendez des Bretons et des Normands, ne faites-vous pas du beurre comme on en fait en fait en Bretagne. Le beurre de Bretagne.—le bretonnais butter—voilà l'article: une fois qu'on y a goûté, on sait l'apprécier. Le beurre de Bretagne est bon et il est toujours bon; aussi il commande toujours les premiers prix. Là on fait toujours le même beurre. En Angleterre, on en fait d'aussi bon, mais on en fait pas continuellement d'aussi bon. Aujourd'hui, vous achetez du bon beurre sur le marché et la semaine prochaine vous ne pourrez pas en trouver de semblable, tandis que le beurre de Bretagne et de Normandie est toujours de la même qualité: toujours excellent."

Voilà le résultat que nous voulons atteindre en formant des syndicats pour nos beurriers et nos fromageries: la fabrication d'un article supérieur et l'uniformité, la permanence dans la qualité,—du bon beurre et toujours du bon beurre, du bon fromage et toujours du fromage.

Le système du syndicat consiste à réunir 15 à 25 sociétés ou fabricants sous la surveillance d'un inspecteur dont le salaire est payé moitié par le syndicat et moitié par le gouvernement. Nous en avons 15 cette année. Cet inspecteur, tout l'été, visite les beurriers et les fromageries qui lui sont confiées, corrigeant, faisant des suggestions pour améliorer le mode de fabrication, fabriquant lui-même, faisant en sorte que l'article soit confectionné de la manière la plus parfaite. Ces inspecteurs sont eux-mêmes sous le contrôle d'un inspecteur général, et fréquenteront, l'hiver, une école où ils recevront un bon enseignement. Je vous dirai tantôt un mot de cette école. Partout, dans les fabriques syndiquées l'article sera bon et par conséquent de meilleur débit.

Je considère que le syndicat est des plus importants pour le cultivateur et le propriétaire de beurriers et de fromageries.

Voici, par exemple, une beurrierie ou une fromagerie qui confectionne un article de première qualité,—je parle des endroits où les fabriques ne sont pas syndiquées—à côté, —il y a une fabrique où on ne confectionne qu'un mauvais article; le marchand passe,—M. Ager ou M. MacPherson—ou il envoie son agent faire les achats, puis le beurre ou le fromage est envoyé en Angleterre. Le mélange dans une même cargaison, d'un produit de qualité inférieure, avec un produit de qualité supérieure diminue les chances pour obtenir le bon article, le prix que l'on pouvait espérer. Et comme le prix que les commerçants paient ici est en rapport direct avec celui qu'ils reçoivent en Angleterre l'homme intelligent et soigneux qui a fabriqué un bon article est amené à subir une diminution de profit, parce que le voisin tout à côté fabrique mal.

Il faut donc relever l'article défectueux du voisin, et arriver ainsi à une moyenne plus élevée. C'est là le but des syndicats, but que s'est proposé la Société d'industrie laitière en les établissant par la province. Je félicite cette société de tout mon cœur de s'être ainsi acharnée résolument dans la voie du progrès.

Je désire la conserver comme mon meilleur conseiller.

Elle est à se demander comment elle va amener au syndicat toutes les fabriques de beurre et de fromage non encore syndiquées.

Le député peut à nous aider. Il a son influence et il est même un peu accoutumé à solliciter. S'il a des fabriques dans son comté qui ne sont pas syndiquées, qu'il dise à leurs propriétaires qu'ils ne retirent pas de leur industrie tous les profits possibles, qu'ils peuvent encore apprendre et se perfectionner. Que leur école est le syndicat et le professeur inspecteur. Et la récompense ne se fera pas longtemps attendre.

Je demanderais au député de Bagot de nous dire au expérience à ce sujet.

J'entendais avant hier le président de l'un de ces syndicats, M. Brodeur, de St-Hughes, nous donner des informations très intéressantes sur la manière dont ces syndicats étaient déjà appréciés par la population de ses localités.

Que nos cultivateurs ouvrent les yeux et se convainquent du bien qu'ils peuvent leur faire. Avec les syndicats l'article sera bien fait. Alors je proposerai à la Société d'industrie laitière de faire frapper d'une estampe le fromage, non pas sur la

boîte, mais sur le fromage même. Il pourrait être frappé de ces mots Classe No. 1 ou 2 ou 3, par l'inspecteur général des fromageries de la Province de Québec. Avec le secours de nos amis de la société d'industrie laitière, je vais essayer de faire en sorte qu'il y ait assez d'inspecteurs et que tous ces inspecteurs sachent leur métier.

A quel résultat—alors nous parvenir par cette organisation? Nous nous assurerons du marché anglais, le meilleur et le plus sûr pour nous, nous rendons les prix plus rémunérateurs et plus durables.

Voilà ce que je veux obtenir avec l'aide de la députation. Je m'adresse aux deux côtés de la Chambre. Quant à moi, je me propose de parcourir mon comté et de travailler, avec l'aide du curé de chaque paroisse et des citoyens de bonne volonté à atteindre le triple résultat que je mentionne en ce moment.

Je ne dis pas que nous réussirons sur tous les points, mais il me semble, si chaque député veut y mettre de la bonne volonté, qu'avant longtemps le succès—un succès général—viendra couronner nos communs efforts.

Nous avons, à l'heure qu'il est, 800 fromageries et beurrieres en opération, mais nous ne faisons pas partout l'article parfait. Il faut le produire uniformément partout et dès lors notre commerce prendra un développement considérable. Nous avons exporté l'année dernière pour \$10,000,000 des produits de notre industrie laitière, soit en beurre ou en fromage. Ce chiffre comprend les exportations pour toute la province; malheureusement je ne suis pas en état de dire quelle est la part des exportations pour la province de Québec. Néanmoins, avec ces chiffres, on voit de suite le résultat auquel nous pouvons parvenir par un peu de travail que chacun d'entre nous doit avoir à cœur.

ÉCOLE D'INDUSTRIE LAITIÈRE.

Un paragraphe du discours du trône déclare que le gouvernement accordera une attention spéciale à l'industrie laitière; j'explique actuellement à la Chambre ce que nous nous proposons. Je regrette d'être un peu long, mais le sujet traité mérite que nous lui donnions tout le temps nécessaire. J'ai dit qu'un des moyens les plus propres à assurer la fabrication d'un article de qualité supérieure, soit fromage, était une inspection minutieuse, bien faite; il faut donc que l'inspecteur soit un homme qualifié.

Aujourd'hui, nous n'avons pas un nombre suffisant d'inspecteurs, et quelques uns d'entre eux laissent peut-être à désirer; bien que d'autres soient de première force. Ils sont en trop petit nombre, comparé au nombre de fabriques syndiquées. Voici ce que je me propose: Au centre d'un territoire où l'industrie laitière est en faveur, à Saint-Hyacinthe, berceau de la société d'industrie laitière, auprès de la Ferme Expérimentale du collège de Saint-Hyacinthe, nous allons établir une école où l'on enseignera la fabrication du beurre et du fromage. Cette école, je puis le dire en passant, est en bonne voie d'organisation. Les inspecteurs la fréquenteront surtout durant les mois de l'hiver, pendant lesquels ils ne sont pas en tournée. Ils y apprendront les meilleures méthodes de fabrication, y seront tenus au courant de tous les nouveaux procédés, de toutes les améliorations sur venant dans l'industrie. Le gouvernement fédéral va nous prêter généreusement pour cette école, le concours de ses habiles professeurs. Pour cette école encore, la société de l'industrie laitière a déjà retenu les services d'un des meilleurs fabricants de la province, et même des États-Unis. Nous aurons donc un excellent enseignement et théorique et pratique. Que la députation qui m'écoute avec tant d'attention, veuille bien me prêter son concours, mettre résolument l'épaulé à la roue, et je puis vous promettre que dans deux ans nous rendrons des points à la Province de Ontario en ce qui concerne la fabrication du beurre et du fromage; avant deux ans nous aurons même un article aussi estimé que celui qui est fabriqué à Ingersoll, le centre de l'industrie laitière à Ontario. Le professeur Robertson, nous l'a dit l'autre jour; sur quelques articles nous avons surpassé Ontario. Pas dans le gros de notre fabrication, nous avons prouvé que nous pouvions lutter avec avantage, même contre la riche province, lutte dont le grand prix sera la prospérité de notre pays. L'organisation dont je parle mènera sûrement à ce résultat.

Les inspecteurs, de retour de l'école de St-Hyacinthe, iront par leur syndicats renseignant les bonnes notions, nous assurant par le pays la confection d'un article uniformément bon.

J'attirerai en passant votre attention sur le peu de soin que l'on apporte généralement à la confection des boîtes à fromage. Le meilleur article au point de vue du débit n'est pas seulement celui qui est le mieux fabriqué, mais c'est encore celui qui est le mieux

paqueté, qui a la meilleure enveloppe. Rappelez-vous ce que M. Ager nous a dit l'autre jour, au comité d'Agriculture, que notre enveloppe n'était pas de toilette convenable, qu'elle nuisait à notre produit. Il nous a cité des faits à sa connaissance personnelle. Il est évident que si un marchand entrant dans un entrepôt, et y trouvant d'un côté des piles de boîtes de fromage mal agencées, de mauvaise apparence, et de l'autre côté des boîtes fraîches, bien faites et construites de façon à bien conserver ce qu'elle contiennent, il est évident qu'il sera naturellement porté à favoriser ces dernières de son choix.

Puisque les préférences de l'acheteur peuvent être déterminées, dans une certaine mesure, par l'enveloppe même de la marchandise, il faut soigner cette enveloppe. C'est un détail qui a son importance.

Étant donné que nous allons améliorer les procédés de fabrication et le mode d'expédition de nos beurres et de nos fromages, on sera nécessairement conduit à augmenter la production du lait. Et voilà qui me ramène au silo: avec lui on fera du beurre l'hiver aussi.

ENCORE LES SILOS.

A ce propos, je crois devoir lire à la Chambre, les observations faites par notre ami le député de Chateauguay. Il nous a parlé du silo l'autre jour, je tiens à son opinion. Il est en pleine famille agricole, proche parent de plusieurs lauréats du mérite agricole; je pourrais en dire autant de mon estimable collègue, le député de Compton. Ils appartiennent tous deux à cette nation écossaise habile au sol et chez laquelle mes compatriotes ont toujours trouvé autant d'amitiés que de bons exemples de culture.

Cette citation est traduite de la Gazette de Montréal du 24 mai dernier.

POUR SILOS CONSTRUITS EN DEHORS DES BATIMENTS DE FERME.

" Au moment où le gouvernement semble bien disposé à encourager les cultivateurs à bâtir des silos, il serait bon de leur conseiller, pour éviter des mécomptes, de ne pas lésiner dans la construction, en employant des matériaux qui ne protégeraient pas contre la gelée le contenu du silo. Je recommande un système de construction répandu dans mon comté. Le mur extérieur se compose de deux épaisseurs de planches, avec une ou deux feuilles de papier goudronné entre. Le mur d'intérieur est en planches emboutées, avec un espace de huit pouces entre les deux. Il est alors presque impossible à la gelée de pénétrer, surtout si le fourrage ensilé a été coupé et placé dans le silo de façon à en bien chasser l'air. Le coût d'un semblable silo est de \$46.00 et tous ceux qui en ont construits les ont trouvés tellement avantageux qu'ils ont ajouté depuis à ces constructions. Personne ne nier que le silo soit à peu près le meilleur placement qu'un cultivateur puisse faire. Pour le présent, comme l'usage en est peu connu, il est important que le succès soit complet dès l'abord. Un silo dont la paroi n'aurait qu'une planche d'épaisseur pourrait bien ne pas donner les résultats espérés et l'insuccès nuirait alors à la propagation du système."

On a dit, l'autre jour, que l'on avait de la difficulté à obtenir de nos cultivateurs qu'ils se livrent à la culture des légumes, que c'était pour les pousser dans cette direction que l'on accordait les cinquante centins par tonne de betterave livrée à la fabrique. On a beaucoup moins de peine à leur faire faire la culture du blé d'inde pour ensilage, substitué aux légumes, et leur fournissant le moyen, de retirer de leur ferme un revenu très satisfaisant, soit qu'ils engraisent des bêtes pour la boucherie, soit qu'ils se livrent à l'industrie laitière.

Le cultivateur qui a son champ de blé d'inde pourra, non seulement, en remplir son silo pour l'hiver, mais de plus, en tirer parti l'été. Quand un sol ardent aura desséché ses pâturages, que ses vaches commenceront à tarir, il ira fancher un peu de ce maïs succulent, pour en nourrir son bétail, soit au pâturage soit à l'étable.

On se plaint, avec raison, de l'émigration qui nous décime, ou va même jusqu'à nous la reprocher, de l'autre côté de la Chambre. Nous voulons tous l'empêcher. Que l'on répande partout la pratique de l'ensilage. Le sol deviendra attrayant parce qu'il sera rémunérateur. Le silo est la banque d'épargne du cultivateur qui lui gardera en réserve l'abondance pour tout son établissement. L'hiver comme l'été et l'été comme l'hiver, son bétail sera toujours grassement nourri, il en augmentera sans cesse le nombre et par là même aussi, sa provision d'engrais.

A suivre.

A VENDRE

L'hôtel connue sous le nom d'Hôtel Joannet, à St-Jérôme, situé dans le centre des affaires et très bien accommodé pour en faire un hôtel de première classe. Bons bâtiments et bonnes écuries. Sera vendu à des conditions libérales et très avantageuses. S'adresser sur les lieux à Dilio Zee Bertrand, propriétaire, St-Jérôme.

Major & de Martigny

AVOCATS

HULL, P.Q.

Nous suivons spécialement les Cours des districts d'Ottawa et de Terrebonne, siège à Aylmer, Hull, Papineauville, Portage-du-Fort, Ste-Scholastique et St-Jérôme. C. B. Major.

J. C. L. de Martigny, L.B., L.L.B.

Une agence de collection pour le Dominion et les États-Unis est attachée à notre bureau

HOTEL RIENDEAU

58 et 60, PLACE JACQUES-CARTIER

MONTREAL.

Cet hôtel de première classe qui était autrefois au No. 64 rue St-Gabriel, vient d'être transporté au No. 60 Place Jacques-Cartier.

Prix très modérés, cuisine française.

J. RIENDEAU, Propriétaire

HOTEL AVELINE

Ste-Adele

(Ci-devant Hôtel J. H. Vanier)

AU PUBLIC VOYAGEUR.

Le sousigné prévient le public en général qu'ayant fait l'acquisition du magnifique hôtel autrefois tenu par J. H. Vanier, il sera à leur disposition pour leur donner tout le confort possible.

Table de 1re classe, et cuisine américaine. Bonnes chambres, bonnes écuries.

GREGOIRE AVELINE,

Propriétaire.

FABRIQUE DE

Meubles et de Rouets



P. L. Y. VEZINA

RUE ST-JEROME | ST-JEROME

MAGASIN

(En face de l'Hôtel Barsalou)

Sideboards, Tables, Canapés, Chaises, Sets de salon, Sets de chambre, etc., etc.

Rouets, Moulins à laver, etc., etc.

Toujours en mains, Bois préparé pour bâtisses, tels que Moulures et Tournage, Découpage, Plainage, Fixtures, et se chargera aussi de tous ouvrages quelconques et compris menuiserie de maisons et d'église, etc., etc.

Achats de bois de toutes sortes, soit sciés ou en bilots, au plus haut prix.

Ancien Moulin de M. G. LAVIOLETTE, Voisin de M. Pepin.

Le chemin est ouvert en face de la motte de Montigny. S a 1 a

JOS. E. PARENT

NOTAIRE | NOTARY

COMMISSAIRE DE LA COUR SUPERIEURE

RUE ST-GEORGES

ST-JEROME.

ATTENTION spéciale donnée aux INVESTISSEMENTS, au règlement et à l'administration des SUCCESSIONS et prompt reddition de comptes. Vente et achat de propriétés sur commission. Annencs gratis. Toujours des TERRES, EMBLACEMENTS et MAISONS A VENDRE ou A LOUER.

Argent à prêter sur billets et obligations hypothécaires.

M. PARENT ci-devant dans la maison Villeneuve, a transporté depuis le 1er mai sa résidence et ses bureaux dans la magnifique propriété qu'il a acquise de Dame William Gauthier, près du marché.

TREFFLÉ COTÉ & CIE. Magasin de Fer

(HARDWARE STORE)

FONDE EN 1872

COIN DES RUES ST-GEORGE ET STE-ANNE, SAINT-JEROME.

S. G. LAVIOLETTE,

MARCHAND DE

Ferronneries, Peintures, Vernis Faience, Poterie, Verrerie, Etc.

Courroies pour moulins de toutes sortes, scies rondes, coffres forts, aussi poêles, charbon, etc.

A l'enseigne du Godendard

RUE SAINT-GEORGES, près du Marché

S. G. LAVIOLETTE.

ST-JEROME.

L. CONTANT

Magasin de Marchandises Seches

DE MODES ET DE CHAPEAUX

RUE ST-GEORGE, PRÈS DU MARCHÉ, St-Jérôme

Tout en remerciant mes nombreuses pratiques pour l'encouragement que j'ai reçu jusqu'à ce jour, j'ai l'honneur d'annoncer au public que je viens de recevoir les marchandises de printemps et d'été les plus nouvelles, tant dans les modes et chapeaux que pour hommes. Tweeds français, anglais et écossais, derniers patrons, Chemises, Cois, Collets, etc. Modes une spécialité.—Une modiste de 1re classe est attachée à mon magasin.

Mes pratiques et le public en général sont en conséquence invités à venir se convaincre par eux-mêmes de la qualité de mes marchandises et de la modicité de mes prix.

L. CONTANT.

Nos Compagnies d'Assurance.

Voici les noms des principales Compagnies d'Assurance qui prennent des risques dans notre ville et dans ses environs:

CANADA LIFE, QUEEN, ROYAL, COMMERCIAL UNION, IMPERIAL, PHENIX.

Dr C. L. de MARTIGNY

Agent pour St. Jérôme et le district de Terrebonne.

BUREAU DES ASSURANCES SUR LA VIE ET CONTRE LE FEU

La Royale Canadienne, La North British & Mercantile Ins. Co. La New-York Life Ins. Co. La Canadienne.

J. E. PARENT, Agent, RUE ST-GEORGES, Près du Marché, St-Jérôme.

D. D. BASTIEN,

Grocerie en Gros et Detail

Coin des rues St-Georges et Ste-Anne

SANT-JEROME.

Annonce au public qu'il a toujours en mains du Bois de Corde de toute sorte qu'il livrera à domicile, dans la ville, sans charge extra; il a constamment en mains Foin, Chau, Brique, Cuir, Grains de toute sorte, tels que Pois, Avoine, Blé d'inde, Orge, Sarrazin, Graine de Mil, Graine de Lin, Moulé, Gru, Sor, Fleur de toute sorte, etc. Il échangera ces effets pour les produits de la ferme, ainsi que pour du bois de corde. Allez le voir et vous en serez convaincu.